



Quelques renseignements sur les sols du vignoble du Domaine de Noiré

On distingue sur le domaine trois grands vins correspondant à **trois grands types de sols** :

Une origine « **argilo-siliceuse** » ancienne plage du miocène sur les hauts plateaux du Chinonnais exposé plein sud.

Ces terrains recouverts de cailloux en silex accumulent la chaleur pour la restituer durant la nuit.

Ce sont des sols où l'expression fruitée des vins est

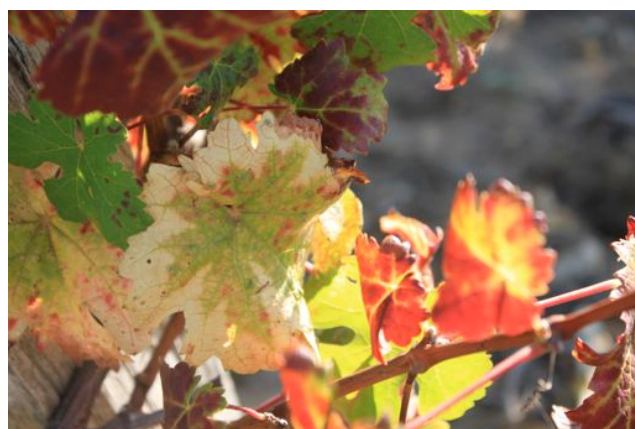
particulièrement intéressante et nous gérons la parcelle dans cet objectif.

Une origine « **graves** » où les vignes sont plantées sur d'anciennes terrasses graveleuses constituées d'éléments grossiers avec un taux d'argile inférieur à 15%, sauf pour la partie sous-sol, que les racines atteignent facilement limitant tout stress hydrique.

Ce sont des sols filtrants très précoces où la conduite de la vigne doit être parfaitement maîtrisée.

L'autre origine de type « **calcaire** », le célèbre tuffeau de Loire, roche perméable où la vigne s'exprime merveilleusement.

Ce sont des sols à fort potentiel, très favorables à la vigne, qui apportent aux raisins une grande concentration quand le rendement est parfaitement maîtrisé.



Notre charte d'excellence

Au fil des années le Domaine de Noiré a évolué aussi bien à la vigne qu'à la cave pour vous offrir des vins à forte personnalité.

Cela a commencé par le travail du sol, suivi de l'enherbement pour dynamiser la vie microbienne et favoriser les échanges tout en limitant la

vigueur au profit d'un raisin de qualité. Effeillage, culture hautement raisonnée, vendanges manuelles, rendements limités (40 hl/ha) font partie des atouts pour optimiser la qualité.

Une cuverie performante avec maîtrise des températures et système d'homogénéisation nous permet de travailler dans d'excellentes conditions. Tout est mis en œuvre pour obtenir des vins « authentiques » appréciés par de nombreux consommateurs

